



Rapport d'activité 2022

SOMMAIRE

2022 en résumé

Une triple mission

Les chiffres 2022

La démarche Pays

Un réseau dynamique au service de ses adhérents et partenaires

Une équipe élue et technique engagée

Un réseau de partenaires impliqués

Une animation de réseau

Une présence numérique active

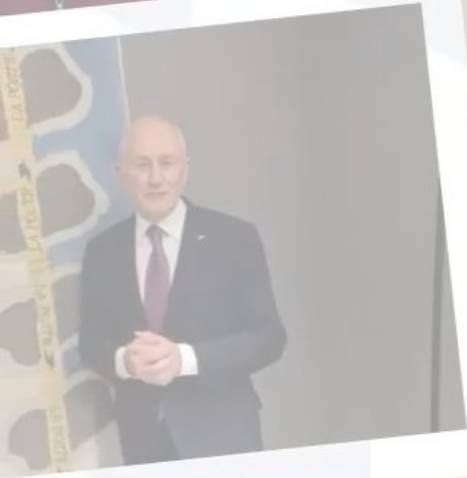
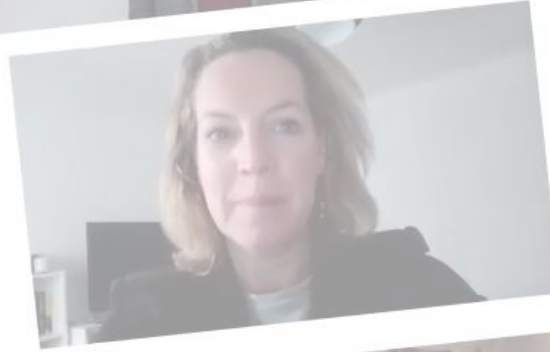
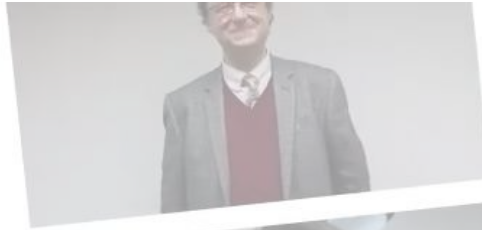
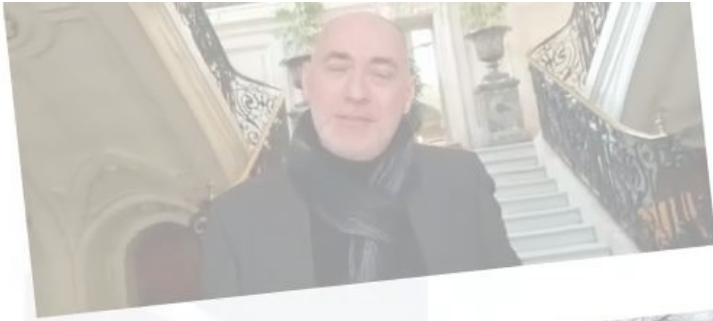
Toujours mobilisée pour la dynamique projet

Un suivi des enjeux des Territoires de projet

Une activité de représentation

Des outils et contenus adaptés

2022 EN RÉSUMÉ



Une triple mission

Mission de représentation en étant un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. L'association facilite les échanges d'information avec les Ministères, Agences et Institutions étatiques, Conseils régionaux et départementaux. Elle défend également les Territoires de projet auprès des instances nationales, régionales et locales, mais aussi auprès des grands opérateurs nationaux privés.

Mission d'animation à travers l'organisation de différents temps comme ses Webinaires, mais aussi les Etats généraux des Pôles territoriaux et des Pays, les Rencontres techniques, les Clubs et les commissions ou encore la publication annuelle du Panorama des Pôles territoriaux et des Pays.

Mission d'accompagnement en organisant régulièrement des réunions d'information à destination des Territoires. ANPP - Territoires de projet produit également des notes d'actualité et d'information, d'analyse et de synthèse, de décryptage de textes législatifs, ou encore des notes méthodologiques. Elle accompagne aussi ses adhérents au quotidien à travers ses réseaux sociaux et ses moyens de communication.



Les chiffres 2022

268 Territoires adhérents
pour 940 EPCI (sur 1253)
19.500 communes (sur 34.954)

48 partenaires institutionnels à nos côtés

400 participants lors des
RTPP 2022 à Figeac

18 webinaires thématiques sur les
enjeux des Territoires de projet

34 membres actifs au sein
du Conseil d'administration
et 5 permanents

15 auditions parlementaires et rencontres
ministérielles

15 interventions régionales

[25 années d'implication auprès des Territoires de projet >>](#)



ANPP C'EST AUSSI



Première association paritaire femme/homme

Première association d'élus réalisant un bilan carbone complet de son activité en interrogeant chaque collaborateur sur ses habitudes

Première association d'élus à avoir opté pour le 100% télétravail, en réponse au plan d'actions découlant de son bilan carbone, afin de réduire l'empreinte carbone de son activité

Première association d'élus compensant intégralement les émissions incompressibles liées à son activité

A l'initiative d'une tribune co-signée par 42 associations d'élus, visant à défendre l'ingénierie de projet au sein de nos territoires

La démarche Pays

Le Pays ou Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, appelé plus communément Territoire de projet est un espace caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle et/ou sociale. C'est un cadre de coopération entre intercommunalités. La pertinence du périmètre du Territoire est appréciée par rapport à la notion socio-économique de bassin d'emploi. Il a vocation à couvrir un espace de solidarités réciproques entre espaces ruraux et urbains, en infra, ou de coopération et réciprocité.

Par rapport aux autres cadres de coopération locale, le Pays / Pôle territorial est porteur d'une valeur ajoutée liée à sa souplesse. Il privilégie les enjeux du territoire de façon transversale et à partir d'une stratégie prospective et partagée.

Le Territoire de projet est par définition un espace de coordination et non de gestion. Il a un rôle fédérateur, d'animation et de coopération entre les différents acteurs locaux (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Parcs naturels régionaux, Conseils généraux, Conseils régionaux, acteurs socio-économiques...). Il favorise, dans une démarche ascendante, l'émergence de projets locaux répondant aux attentes des acteurs du territoire et aux enjeux de ce dernier.

Ce Territoire s'appuie sur un projet de territoire stratégique et à long terme (environ 20 ans), intégré, visant à mettre en cohérence les politiques publiques locales, et partagé avec les acteurs et forces vives du territoire.

Il s'appuie notamment sur le Conseil de développement, spécificité du Pays, confirmé par la Loi MAPTAM et Engagement et proximité, qui regroupe les acteurs et forces vives du territoire. Il est sollicité pour les décisions stratégiques du territoire. La Conférence des Maires est également fondamentale.

Enfin, il porte généralement des missions autour de cinq thématiques :

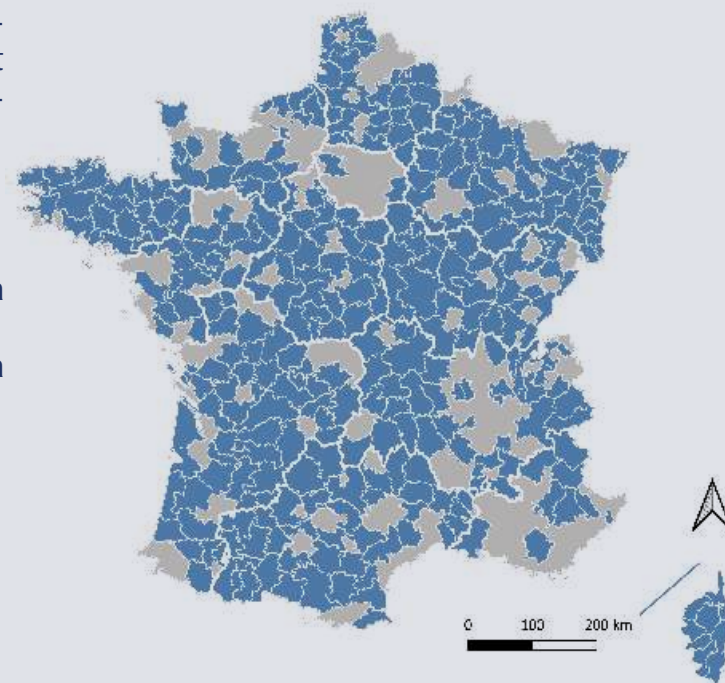
- 1/ la transition écologique, porteurs des dispositifs tels l'Agenda 21 ou les PCAET
- 2/ les services à la population, dont la santé, le numérique, l'alimentation ou la mobilité

- 3/ l'attractivité et l'animation économique, dont le tourisme, la silveréconomie, la GTEC

- 4/ le cadre de vie, dont le ScoT, paysage, patrimoine

- 5/ le portage des dispositifs contractuels dont européens ou CRTE

En 2022, 268 Territoires adhérents (dont 250 sont GAL) couvrent 62% du territoire, concernant 47% de la population française.



UN RÉSEAU DYNAMIQUE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS ET PARTENAIRES



Une équipe élue et technique engagée



Josiane CORNELOUP
Présidente



Nicolas SORET
Président délégué

Un Bureau à l'image des Territoires



Vincent THIEBAUT
Premier vice-président



Louis-Jean de NICOLAY
Vice-président



Serge MECHIN
Vice-président en charge
des finances



Béatrice LATOUCHE
Secrétaire

34 administrateurs

Dominique ADENOT Président du Pays du Grand Clermont (4 EPCI, 422.722 habitants)

Maryse CARRERESénatrice des Hautes-Pyrénées (65)

Gaëlle BERTHEVAS Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne (2 EPCI et 81.300 habitants),

Brigitte DALLOT Présidente du Conseil de développement du Syndicat du Pays Beauce Gatinais en Pithiverais (8 EPCI, 62.143 habitants).

Patricia BLANCHET-BANGH Présidente du Conseil de développement du Pays d'Arles (3 EPCI, 170.000 habitants – Bouches-du-Rhône)

Vincent GAY Président de l'association de Versailles

Joël GIRAUD Député des Hautes-Alpes (05)

George BRAS Délégué à l'action territoriale au sein de la Direction des Affaires Territoriales et Publiques du Groupe La Poste.

Colette LANGLADE Présidente du Pays Périgord Vert, (6 EPCI, 82.100 habitants)

Martine BOUTILLAT Présidente du Pays d'Epernay Terres de Champagne (3 EPCI, 84.700 habitants)

Pia IMBS Présidente de l'Agence France Locale

Guillaume GONTARD Sénateur de l'Isère

Sandrine LEFEUR Députée du Finistère (29)

Marie-Claude JARROT Présidente du CEREMA

Charles GUENE Sénateur de la Haute-Marne

Yannick HAURY Député de Loire-Atlantique

Gaëtan LAMBERT Président du PETR Sud Manche Baie du Mont Saint Michel 5 (3 EPCI, 149.000 habitants)

Sophie METTE Députée de la Gironde

Bénédicte TAURINE Députée de l'Ariège (09)

Pierre LEROY Président du Pays du Grand Briançonnais (3 EPCI, 35.631 habitants)

Myriam MAHE-LORENT Responsable du Service Information Territoriale chez Banque des Territoires

Tamara RIVELPrésidente de l'Association du Pays Carcassonnais (2 EPCI, 117.000 habitants)

Sébastien MARTIN Président d'Intercommunalités de France

Jean-Luc MILLO Président du PETR Ornano-Taravo-Valinco-Sartenais (2 EPCI, 24.022 habitants)

Claire SARDA-VERGES Directrice de l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires (ADRET)

Sylvain TRANOY Président du Pays du Cambrésis (3 EPCI, 164.159 habitants)

Frédéric WALLET Ingénieur de recherche à l'INRAE / AgroParisTech

L'équipe technique est constituée de Diane PERRIER, Secrétaire de direction / Jean-Sébastien CAILLEUX Chargé de mission / Romain VILLION Chargé de mission / Audrey RAMEL Chargée de mission / Michael RESTIER Directeur.

Mais aussi des stagiaires dont Emma LESOUEF et Léonie RIMETZ.

Un réseau de partenaires

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux



Une animation de réseau

[Les Clubs et Commissions >>](#)

ANPP - Territoires de projet compte plusieurs "Clubs" et "Commissions" qui se réunissent plusieurs fois chaque année :

- Le Club Direct réunit des Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux (4 fois en 2022)
- Le Club Présidence de Pays réunit tous les trimestres les Présidences des Territoires de projet, en vue d'échanger sur la stratégie de l'association
- Le Club Territoires et Parlementaires qui réunit plus d'une centaine de Parlementaires intéressés par les questions du développement local (2 fois en 2022)
- Le Club Mobilité réunit et fédère un réseau d'acteurs autour de la question de l'écomobilité au sein des territoires ruraux (2 fois en 2022)
- Les Commissions qui forment 5 groupes de travail autour des thématiques suivantes : 1. Transition écologique / 2. Services à la population / 3. Attractivité et animation économique / 4. Cadre de vie / 5. Contractualisation

Réunions territoriales

Chaque année, ANPP - Territoires de projet intervient dans les territoires. Actualités, rencontres avec un partenaire, problématiques locales, ces temps d'échanges renforcent les liens entre acteurs locaux. En 2022, ANPP - Territoires de projet est intervenue à 15 reprises dans des formats différents. Ces interventions ont eu lieu avec tous les territoires des régions métropolitaines, mais aussi avec les territoires des Régions Corse et Occitanie, ou encore l'Outre-mer.

[Webinaires >>](#)

Depuis la crise sanitaire, ANPP - Territoires de projet a eu recours aux outils numériques afin de proposer davantage de contenu et de s'adresser à un plus large public. Autrefois appelés "journées rencontre", les webinaires 2021 couvrent un nombre croissant de sujets, aussi bien d'actualités que thématiques.



Mobilité



Tourisme



Budget
vert



Numérique



Culture



Formation



Concertation



Politique de
l'âge

Mais aussi : PAT, PCAET, LEADER, d'Artagnan, télétravail, monnaies locales, CRTE.

Une présence numérique active

Le site internet

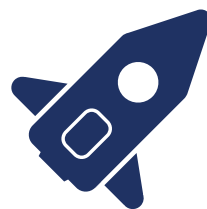
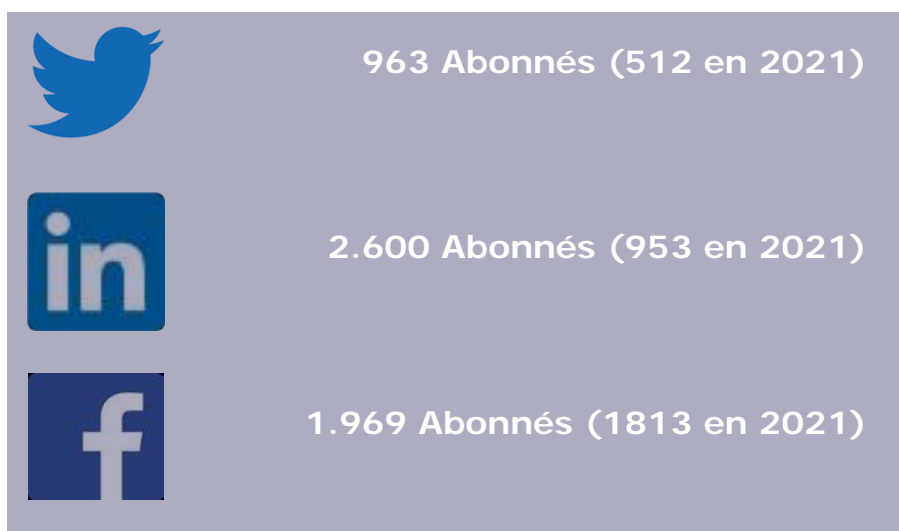
Le site internet de [ANPP - Territoires de projet >>](#) sert de centre de ressources à ses adhérents, leur permettant de suivre l'actualité, les événements, les publications et l'agenda de l'ANPP. En 2022, le site a connu une évolution pour faciliter son utilisation et la recherche d'informations, afin de répondre, toujours mieux, aux besoins des adhérents.



ACCÈS ADHÉRENT      



Les réseaux sociaux



+173% d'abonnés LinkedIn
+88% d'abonnés Twitter
+9% d'abonnés Facebook



[Le Podcast Inspire – Explore >>](#)

Le podcast, sur une idée originale du CNFPT, présente les projets lauréats de Trophée de l'innovation territoriale décernés chaque année par ANPP - Territoires de projet. Depuis mars 2021, chaque mois, un épisode est diffusé et l'ensemble a comptabilisé 1.653 écoutes.



[La Lettre "Territoires de projet" >>](#)

Lancé il y a quatre ans, ce support trimestriel "La Lettre des Territoires de projet", résume l'activité de l'association et celle des Territoires. A travers des rubriques originales, elle valorise les développeurs territoriaux et l'action de ses partenaires. En 2022, la Lettre des Territoires de projet a connu une refonte, nouveau format, nouvelles rubriques pour valoriser encore davantage les Territoires de projet.



Communiqués

ANPP - Territoires de projet est en contact permanent avec ses adhérents, à raison de plusieurs mails par semaine, au fil de l'actualité et du rythme des travaux gouvernementaux et parlementaires. Ainsi, 437 mails ont été adressés à nos adhérents cette année (soit un chaque jour ouvré à 10h, puis un à 14h).

Développées en 2020, reconduites en 2021 et 2022 : "Les brèves" sont diffusées une fois par mois. Elles visent à synthétiser les actualités importantes et renvoient vers les informations du site internet. Ces brèves sont complétées par la présentation mensuelle de l'agenda de l'association.

Les temps forts

Les Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays (RTPP) ont eu lieu au Pays de Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne en région Occitanie. Evènement placé sous l'égide du projet et des territoires, différents temps ont permis de réunir les développeurs et élus des Territoires de projet pendant deux jours. Des temps de plénières et des visites de terrain ont permis de montrer le dynamisme des territoires ruraux.

Deux assemblées générales de l'Association ont eu lieu en 2022, l'une ordinaire le 03 mai 2022, l'autre extraordinaire le 09 décembre 2022. 5 conseils d'administration ont également eu lieu tout au long de l'année.



Toujours mobilisée pour la dynamique projet



Un suivi des enjeux des Territoires de projet

Suivi des politiques contractuelles (Europe, nationales, régionales)

Le nouveau support des relations contractuelles Etat/collectivités locales se nomme le CRTE, pour Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Ce contrat unique est issu de la fusion des contrats de ruralité et des contrats de transition écologique. Une forte mobilisation des équipes a permis de faire reconnaître l'échelle Territoires de projet dans le portage. A ce jour 20% des CRTE sont portés par des Territoires de projet, ce qui correspond à 44% des EPCI.

L'Association a souhaité dresser un bilan à mi-parcours de ces CRTE. Dans [l'enquête dédiée >>](#), les Territoires rappellent le manque de visibilité sur le financement des actions, le manque de critères clairs et de boussole dans leur sélection ou encore le manque de temps pour assurer la concertation des acteurs du territoire. Le volet transition écologique a aussi été jugé peu satisfaisant, la relance laissant peu de place à des actions d'envergures et structurantes pour l'avenir des Territoires.

L'Association a également actualisé la page de son site web, dédiée aux financements européens. [Cette page >>](#) mise à jour vous informe sur l'Europe et ses dispositifs.

Animation économique

ANPP - Territoires de projet a suivi et participé à l'élaboration d'un "Budget vert" en collaboration avec l'Agence France Locale et les élèves administrateurs territoriaux de l'INET. Ce document synthétique a permis de dresser un référentiel utilisable par les décideurs locaux afin d'évaluer l'aspect environnemental des projets et les insérer dans un budget à l'équilibre.

Mobilité

La mobilité est un sujet stratégique pour les Territoires de projet. Il met en avant leur échelle géographique de bassin de vie, d'emploi et de mobilité, et leur rôle d'accompagnateur stratégique des EPCI membres.

C'est pourquoi l'Association s'est engagée au sein du programme [AcoTE >>](#) qui vise à sensibiliser aux mobilités alternatives à la voiture en milieu péri-urbain et rural, mais aussi créer des lignes de covoiturage similaires à des lignes de bus dans les Territoires. Le programme entre dans sa dernière année et compte à ce jour 66 axes étudiés dans les Territoires, et ce dans différentes configurations territoriales.

ANPP - Territoires de projet a également produit une enquête sur le sujet de la mobilité en interrogeant des Territoires investis sur ces questions. Leurs expériences montrent la pertinence de l'échelle Pays/PETR en la matière. Par ailleurs, l'Association a participé à un groupe de travail avec le Ministère de la Transition Ecologique dans le but de créer une note qui aide les Territoires nouvellement AOM à se repérer dans la coopération.



Services à la population et santé

Dans le cadre du programme OPTER - Télétravail, ANPP - Territoires de projet a publié son guide à destination des Territoires pour les accompagner dans l'accueil de nouveaux travailleurs - en télétravail - dans les Territoires. Une boussole permettant de faire l'évaluation du Territoire est mise à disposition. Cette boussole permet de repérer les points faibles et les avantages du Territoire s'il veut élaborer une politique de marketing territorial et accueillir des nouvelles populations. Pour conclure le programme, un [webinaire >>](#) a été organisé en Juin 2022.

Dans le même axe des services à la population, l'Association a également organisé des webinaires sur les sujets de la mobilité, de la concertation ou encore de la formation et de l'apprentissage, autant d'entrées au projet de territoire et au développement local.

Planification spatiale

La réflexion territoriale et spatiale est au coeur des travaux de ANPP - Territoires de projet. Nous militons pour le portage du SCoT à l'échelle supracommunautaire (Pays/PETR) et suivons de près les évolutions du ZAN, loi qui impactera les Territoires.

Gouvernance alimentaire

ANPP - Territoires de projet suit avec attention les sujets liés à l'alimentation. L'Association siège également au sein de l'équipe de coordination et de suivi du RnPAT, qui est le [Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux >>](#), avec d'autres partenaires tels que la FNAU, l'UNCPIE, l'AdCF ou l'APCA. Nous travaillons également sur un guide PAT inclusif, en partenariat avec TDA.

Transition écologique et énergétique

ANPP - Territoires de projet porte l'exigence et l'ambition sobre et durable dans ses projets et son action. A l'image de l'élaboration de son bilan carbone qui comptabilise et quantifie toutes les émissions liées à l'activité de l'association. [Ce bilan >>](#) s'élève à 9 tonnes de CO².

Dans sa mission d'accompagnement, ANPP - Territoires de projet a souhaité mettre à disposition de ses adhérents un guide facilitant l'élaboration du bilan carbone. Ce guide rappelle le cadre législatif et réglementaire, donne les clés de compréhension du bilan carbone et invite les Territoires à s'engager à leur tour dans sa réalisation.

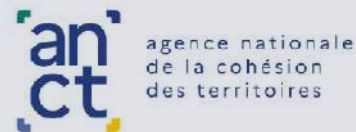
Plus globalement, ANPP - Territoires de projet, en passant en 100% télétravail, oeuvre pour faire de la sobriété une réalité de tous les jours.

Coopération interterritoriale (Europe, réciprocité)

Espaces de coopération par essence, les Territoires s'illustrent par leur capacité à développer des synergies au delà de leurs périmètres. Aussi bien à l'échelle locale avec les contrats de réciprocité, qu'à l'échelle européenne avec des coopérations transnationales. Ces coopérations, notamment entre l'urbain et le rural, ont fait l'objet d'une enquête au sujet des [contrats de réciprocité >>](#).

Comme le précise ses statuts, ANPP - Territoires de projet représente ses adhérents et plus largement les Territoires de projet auprès de ses partenaires, avec lesquels elle entretient des échanges réguliers, qu'ils s'agissent des ministères, des institutions publiques, d'agences d'Etat, d'acteurs du monde privé et associatif.

Une activité de représentation



Cour des comptes



Des outils et contenus adaptés

Panorama des Pôles territoriaux et des Pays

Le Panorama des Pôles territoriaux et des Pays publié chaque année présente les caractéristiques des PETR/Pays au niveau national, leurs actions mais aussi les dispositifs qu'ils portent. En 2022, il a été rappelé que les PETR/Pays sont des territoires de contractualisation avec le CRTE notamment, mais aussi de transition avec plusieurs dispositifs comme les PCAET, SARE, AOM, PAT.

L'enquête 2022 s'est concentrée sur les rapports qu'entretiennent les Directeurs de Territoires de projet et les DGS de leurs intercommunalités membres. Trois mots ressortent de cette relation : stratégie, polyvalence, et mutualisation.

L'articulation de l'ingénierie répond à l'essence même des Pays/PETR à savoir mutualiser les moyens, fédérer les forces vives du territoire dans le but de répondre aux besoins des habitants et aux enjeux de demain.

Notes et analyses



ANPP - Territoires de projet dans sa mission originelle d'accompagnement met à disposition de ses adhérents des notes juridiques et analyses synthétisant des projets de lois impactant les Territoires. L'expertise et la connaissance fine des Territoires de projet permet à l'équipe de repérer, conseiller et alerter les techniciens et élus sur des financements potentiels, de nouvelles réglementations et ou les aider à concevoir leur stratégie.

La loi sur l'impact du numérique, la loi 3DS ou encore la loi Climat et Résilience sont trois exemples de comment se mobilise ANPP - Territoires de projet au service de ses adhérents.



Vadémécum "Parions sur l'ingénierie de projet"

ANPP - Territoires de projet dans sa mission de représentation oeuvre à l'élaboration d'un plaidoyer qui promeut les Territoires de projet au sein de l'organisation administrative et territoriale. Pour ce faire, nous avons publié en 2022 un Vadémécum nommé "Faire Territoire : parions sur l'ingénierie de projet" qui revient en détail sur comment l'ingénierie des Territoires de projet est unique et indispensable aux Territoires. Le technicien du développement local pense en stratégie, est polyvalent, et agit comme ensemble pour le compte du Territoire.

2022 c'est aussi la réponse à la Cour des Comptes qui dans un avis juge sévèrement les PETR/Pays, sur des critères qui ont été jugés peu représentatifs de l'ensemble des Territoires de projet. 24 PETR/Pays ont été utilisés dans l'échantillon, et de ces 24 ont été dressées des conclusions que nous contestons. ANPP - Territoires de projet a par ailleurs indiqué accepter de travailler en co-construction avec les services de l'Etat afin de réfléchir à l'avenir juridique des PETR/Pays.



Bilan carbone de l'association

2022 c'est l'année de la confirmation de la trajectoire vers la sobriété pour ANPP - Territoires de projet. En élaborant son bilan carbone, l'association a quantifié minutieusement toutes ses émissions, les reportant selon différentes catégories, pour aboutir à un bilan total de 9 tonnes de CO². Ce bilan fait office de boussole politique à l'association, qui s'y réfère afin de se guider dans ses choix pour l'avenir.

Pour confirmer cette trajectoire vers plus de sobriété, l'association a fait le choix de rendre ses locaux, et d'opter pour le 100% télétravail. A la clé, moins de déplacements domicile/travail, des déplacements faits majoritairement en train, et l'arrêt de la location de locaux sous-occupés, consommant une énergie dispensable.

L'association dans son plan d'action a souhaité compenser l'intégralité de ses 9 tonnes de CO² en reversant - sous forme de rachat des quantités émises - à des associations caritatives. L'association a aussi pour projet de renouveler l'expérience du bilan carbone, mais cette fois en ayant expérimenté depuis un an le télétravail, et comparer les résultats.



Boîte à outils



Dans sa mission d'accompagnement, ANPP - Territoires de projet s'efforce de proposer du contenu actualisé pouvant accompagner et aiguiller les techniciens et élus des Territoires de projet. A l'image de l'Observatoire des bonnes pratiques locales, nous souhaitons mettre en avant, valoriser, sensibiliser, les projets exemplaires portés au sein des Territoires. Ces projets s'inscrivent dans la continuité des actions des Territoires : économie de proximité, coopération décentralisée, concertation territoriale, transition écologique, alimentation, services à la population, numérique.

2022 c'est aussi l'élaboration d'un guide bilan carbone, qui accompagne les Territoires dans l'élaboration de leur bilan. Mais aussi la réalisation d'un kit élaboration de lignes directrices RH, qui permet aux Territoires de prendre connaissance du cadre juridique des lignes directrices RH, de mobiliser une équipe, d'élaborer le document et enfin de prendre l'arrêté.

Guide pratique pour accompagner l'accueil et le développement du télétravail dans les Territoires



Dans la dynamique de la PFUE et avec l'appui de l'ANCT, nous avons élaboré un guide pratique qui facilite et accompagne les Territoires de projet dans l'accueil de télétravailleurs en milieu rural et péri-urbain. Une boussole a été conçue pour aider les Territoires à se repérer et dresser leurs forces/faiblesses.

Un webinaire a conclu un travail en plusieurs étapes : enquêtes, travail partenarial, rédaction et finalisation. Ce webinaire a permis de revenir en détail sur l'apport des partenaires, mais aussi de bénéficier de témoignages de Territoires ayant mis en place des initiatives pour faciliter l'accueil. [Retrouvez le webinaire >>](#)

Les enquêtes en 2022

En 2022, l'association a produit plusieurs enquêtes, au titre de sa mission d'accompagnement des Territoires de projet.

En embrassant la pluralité des enjeux auxquels sont confrontés les adhérents, l'association a produit du contenu quantitatif et qualitatif sur de nombreux sujets comme :

- Le télétravail dans les Territoires de projet
- Les modalités d'intervention des Territoires de projet auprès d'acteurs tiers
- Les besoins des structures en matière de recrutement
- Portrait de la Conférence des maires
- Contrats de réciprocité
- CRTE
- Mobilité
- Santé et politique de l'âge

Ces enquêtes thématiques sont le fruit d'un travail co-construit avec les adhérents de l'association. Les remontées et les retours d'expériences servent à construire l'argumentaire et proposer des axes de travail.





TERRITOIRES DE PROJET

anpp.fr
contact@anpp.fr